

## LES ACTIVITES EDUCATIVES DE LA FFM

La FFM développe des produits et des actions éducatives. Ceux-ci sont à la disposition des structures affiliées, voire des éducateurs, pour accompagner la progression des nouveaux pratiquants et ainsi offrir aux enfants, dès 6 ans, une progression pédagogique structurée.

La pratique éducative a pour objectif l'apprentissage de la maîtrise d'un 2 roues motorisé et l'éducation à la sécurité routière. Afin de permettre aux pilotes d'acquies un niveau de maîtrise nécessaire pour accéder à la pratique d'approche sportive et à la compétition dès 12 ans, le Comité de la Pratique Educative et des Animateurs, Educateurs et Entraîneurs définit les contenus de formation et les diplômes correspondants à chaque niveau.

La pratique éducative se déroule sur un site éducatif conforme aux dispositions prévues par le Comité de la Pratique Educative. Le Comité de la Pratique Educative édite un guide qui a pour objet de décrire et promouvoir les dispositifs et les opérations proposés par la FFM., et qui définit le rôle des différents acteurs de la pratique éducative.

### LA PRATIQUE D'APPROCHE SPORTIVE (de 7 à 11 ans)

La pratique éducative d'approche des activités sportives vise à l'apprentissage de la maîtrise d'un engin motorisé permettant un accès plus aisé à la pratique sportive (guidon d'argent ou d'or).

Elle se déroule sur des circuits ou parcours dont les caractéristiques techniques sont conformes aux dispositions prévues dans les règlements des commissions sportives de la fédération.

Il est recommandé de ne pas organiser des séances éducatives dans le même temps et sur le même site de pratique que des entraînements.

L'accès à ce type de pratique est réservé aux participants titulaires d'une licence NEA et qui peuvent justifier d'un niveau de maîtrise d'un engin motorisé (guidon d'Argent ou d'Or).

### LES MOTO-CLUBS EDUCATIFS

En 2006, le Comité de la Pratique Educative a lancé une démarche de valorisation et de promotion des activités éducatives et d'approche sportive pour les clubs qui les organisent. Cette première reconnaissance peut également être une première étape vers la labellisation Ecole Française de Motocyclisme.



### LES ÉCOLES LABELLISÉES FFM



Le label Ecole Française de Motocyclisme est une certification de qualité délivré à des écoles moto qui répondent aux critères fixés par la Fédération.

A travers le label "Ecole Française de Moto", l'école s'engage à :

- un accueil de qualité,
- des infrastructures adaptées,
- un encadrement par des éducateurs diplômés,
- une pratique en toute sécurité,
- le respect des recommandations fédérales en matière d'enseignement et de pédagogie.

Pour de plus amples renseignements, contactez le Service Educatif à la Fédération au 01.49.23.77.18

### Ligues Motocyclistes Régionales

Dans chaque région, un interlocuteur est à votre disposition pour vous renseigner.

<b>ALSACE</b> : Jean-Marc SCHICKEL Tél. : 03.89.82.73.56 e-mail : president@lmr-alsace.com	<b>FRANCHE COMTÉ</b> : Raoul BERTRAND Tél. : 03.84.79.59.93 e-mail : liguefranchecomte@ffmoto.com	<b>PICARDIE</b> : Robert LIQUIER Tél. : 03.23.76.21.47 e-mail : secretariat@ligue-moto-picardie.asso.fr
<b>AQUITAINE</b> : Patrick LAMOUREUX Tél. : 05.57.84.75.54 e-mail : ligue.moto@wanadoo.fr	<b>ILE DE FRANCE</b> : Jacques BOLLE Tél. : 01.60.02.03.60 e-mail : liguemoto.idf@wanadoo.fr	<b>POITOU CHARENTES</b> : Michel VIGE Tél. : 05.46.94.91.82 e-mail : lmpcpdtvig@orange.fr
<b>AUVERGNE</b> : Jean-Paul MEILLER Tél. : 04.70.45.41.80 e-mail : c.plast@wanadoo.fr	<b>LANGUEDOC ROUSSILLON</b> : Joël ASTIER Tél. : 04.67.22.11.52 e-mail : joelastier@wanadoo.fr	<b>PROVENCE</b> : Eric SIMON Tél. : 04.93.14.62.47 - e-mail : e-mail : ligue-motocycliste-provence@wanadoo.fr
<b>BOURGOGNE</b> : Michel PARISE Tél. : 03.86.51.57.09 e-mail : liguemotobourgogne@wanadoo.fr	<b>LIMOUSIN</b> : Marylène SABOTIER Tél. : 05.55.30.85.03 e-mail : liguelimousin@wanadoo.fr	<b>GUADELOUPE</b> : Jean-Michel CLAIRVILLE Tél. : 05.90.83.23.37
<b>BRETAGNE</b> : Jean-Claude CLAVREUL Tél. : 02.99.48.26.59 e-mail : ligue.moto.bretagne@wanadoo.fr	<b>LORRAINE</b> : Olivier JACQUES Tél. : 03.83.18.87.68 e-mail : liguemotolorraine@wanadoo.fr	<b>GUYANE</b> : Jean-François GAUTHIER Tél. : 06.94.91.80.72 e-mail : liguemoto.guyane@hotmail.fr
<b>CENTRE</b> : Jacques ROBLIN Tél. : 02.38.85.64.17 e-mail : ligue-moto-centre@wanadoo.fr	<b>LYONNAIS</b> : Raymond GUICHER Tél. : 04.74.61.06.44 e-mail : raymond.guicher@wanadoo.fr	<b>NOUVELLE CALÉDONIE</b> : Jean-Christian ADAM DE VILLIERS Tél. : 06.87.35.16.63
<b>CHAMPAGNE - ARDENNES</b> : Guy BARTHE Tél. : 03.26.68.39.19	<b>MIDI-PYRÉNÉES</b> : Gilbert GONTIER Tél. : 05.62.24.19.30 e-mail : lm.mp@wanadoo.fr	<b>RÉUNION</b> : Jean-François ACCOT Tél. : 02.62.22.29.89 e-mail : jeanfrancoisaccot@aol.fr
<b>CORSE</b> : Alain GRANGE Tél. : 06.15.35.32.96 e-mail : liguecorsemoto@wanadoo.fr	<b>NORMANDIE</b> : Didier LE BLAY Tél. : 02.32.45.17.21 e-mail : liguemotocyclistenormandie@wanadoo.fr	
<b>DAUPHINÉ SAVOIE</b> : Christian DEMONTEIL Tél. : 04.75.06.89.93 e-mail : liguemoto.ds@orange.fr	<b>PAYS DE LA LOIRE</b> : Philippe LEBEAU Tél. : 02.40.56.13.96 e-mail : liguepaysdelaloire@ffmoto.com	
<b>FLANDRES</b> : Marc JEANSOU Tél. : 03.20.56.04.08 e-mail : liguemotoflandres@wanadoo.fr		

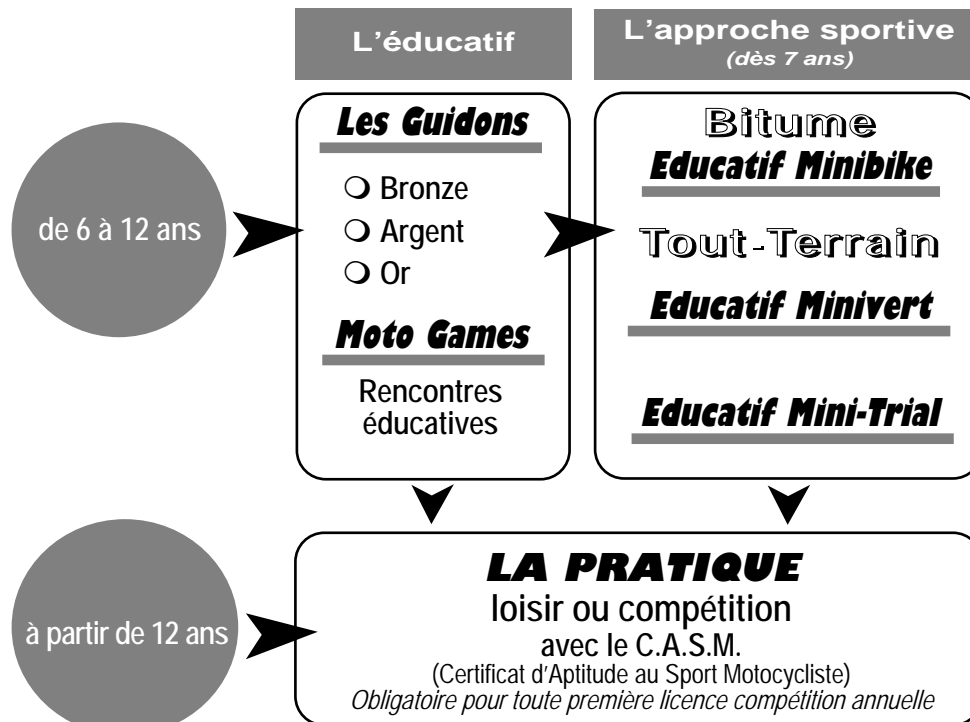


## Révélez votre passion !

### Débutez à moto à partir de 6 ans et plus...

*La pratique de la moto est autorisée dès l'âge de 6 ans en circuit fermé. La Fédération développe des activités pédagogiques pour offrir aux pilotes en herbe la possibilité de s'initier et de se perfectionner en toute sécurité.*

*Pour accueillir et former les enfants, la Fédération met en place des éducateurs brevetés : Brevet d'Animateur FFM, de Moniteur FFM, d'Educateur FFM et Brevet d'Etat.*

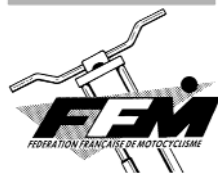


*FFM, fédérer les énergies !*

## LE DISPOSITIF EDUCATIF

### Les Guidons de Bronze, d'Argent et d'Or

#### LES GUIDONS



Trois niveaux d'apprentissage validés par les guidons de bronze, d'argent et d'or. Le programme des guidons propose une approche de la connaissance et de la maîtrise d'un engin motorisé sous la conduite d'un encadrement qualifié. Il est à noter qu'il n'existe plus de durée minimum d'enseignement à chaque niveau de guidon. Le niveau acquis, argent ou or, donne désormais accès à une pratique d'approche sportive de la ou des discipline(s) choisie(s), avec une licence éducative NEA.

**Animation :** activité ludique et éducative avec la garantie d'un encadrement qualifié.

**Prévention :** connaissance et maîtrise de l'engin à travers la conduite et la mécanique.

**Formation :** pour s'initier et se perfectionner en toute sécurité.

### Les Moto Games



La F.F.M. a créé en 2001 les premières rencontres éducatives Moto-Games. Cette activité a pour but de mettre en valeur les capacités des jeunes licenciés à conduire un "2 roues motorisé".

Rassemblés en équipe de 4 pilotes, les jeunes âgés de moins de 12 ans s'affrontent dans différents jeux basés sur l'adresse, la mobilité, la coordination et la maîtrise de la moto, sous forme de tournois en relais. Les machines utilisées sont d'une cylindrée inférieure à 50 cm<sup>3</sup>.

### Le Livret "j'apprends la moto"

Accessible à partir de 6 ans, ce livret est conçu pour permettre de suivre les progrès des nouveaux pratiquants, selon 6 niveaux de pilotage. Leur validation s'effectue à l'issue d'un stage ou d'un cycle d'apprentissage par l'éducateur sportif.

Enfin le livret "J'apprends la moto" fera découvrir, parfois de façon ludique, les différentes facettes du sport motocycliste. L'équipement recommandé, les commandes de la moto, les différentes disciplines, les principaux panneaux, etc. sont quelques exemples des thèmes traités.



## L'APPROCHE SPORTIVE



#### éducatif Minibike

Une dizaine de rencontres sur le territoire national pour 2008. Pour participer, contactez la FFM.



#### éducatif Minivert

Une dizaine de rencontres sur le territoire national pour 2008. Pour participer, contactez la FFM.



#### éducatif Mini-Trial

Trois rencontres sur le territoire national dans le cadre du Championnat de France Jeunes en circuit fermé 2008. Pour participer, contactez la FFM.

## Le Brevet de Sécurité Routière

La FFM, au travers de ses écoles régionales et de ses éducateurs qualifiés, vous propose de passer la partie pratique du Brevet de Sécurité Routière ou BSR. Contactez votre ligue motocycliste régionale qui vous orientera vers les moniteurs habilités à faire passer cette qualification.

### LE CERTIFICAT D'APTITUDE AU SPORT MOTOCYCLISTE

Le CASM, c'est plus de 250 sessions et 3500 candidats par an.

#### Qu'autorise le CASM ?

○ **La pratique de la moto ou le quad en circuit fermé dès 12 ans.**

Sans attendre d'avoir 16 ans pour passer un Permis moto 125. Attention, le CASM ne vous permet pas de conduire sur la voie publique.

○ **L'accès à une variété de disciplines moto.** Vitesse, Motocross, Enduro, Trial, Courses sur piste, Moto-Ball, Endurance Tout-Terrain en moto ou en quad, à la seule condition que l'activité se déroule en circuit fermé.

○ **Un apprentissage progressif.** En fonction de votre âge, vous accédez à des cylindrées de plus en plus importantes.

○ **Un Certificat reconnu par les Pouvoirs Publics.** En effet, le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la FFM. Comme un permis, vous n'avez pas à le repasser, sauf en cas d'interruption de licence de 2 ans et plus.

#### Le CASM, où, quand, comment ?

○ **Dans chaque région** Les Ligues Motocyclistes Régionales (LMR) vous proposent un calendrier de sessions CASM.

○ **Une démarche simple** Contactez votre Ligue, faites le choix de votre session, confirmez votre inscription. Une convocation et un livret du Pilote vous seront alors adressés. Grâce à ce support, préparez votre certificat. **Formation théorique :** réglementation sportive et sécurité en compétition. **Formation pratique :** maîtrise du véhicule. Les personnes en possession du permis "A" ou du guidon d'or FFM sont dispensées de la partie pratique.

*Nota :* à compter du 1er septembre 2005, le CASM est obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle. L'obligation du CASM peut être étendue à d'autres catégories de licences sur décision de la Ligue.

### Fédération Française de Motocyclisme

74, avenue Parmentier 75011 PARIS

Tél. : 01. 49. 23. 77. 00

Fax : 01. 47. 00. 08. 37

e-mail : ffm@ffmoto.com

Participer à une compétition, à partir de 12 ans...

**Titulaire du CASM, obligatoire si vous n'avez pas de permis de conduire et pour toute première licence compétition annuelle, vous brûlez d'impatience de vous aligner sur une grille de départ ; voici la marche à suivre :**

**1) Choisissez votre club.** Plus de 1200 Clubs affiliés à la FFM qui vous aideront dans le choix de la licence en fonction de votre âge, votre discipline, du niveau des compétitions.

**2) Choisissez votre épreuve.**  
- Selon le calendrier des compétitions, renseignez vous auprès de votre Club, votre Ligue, ou l'annuaire FFM.  
- retournez votre inscription ou inscrivez vous sur place pour les épreuves de masse.

**3) À vos marques...**  
**Vérification d'usage** sur les lieux de l'épreuve : votre licence, etc. et contrôle technique (équipement et machine conformes aux normes de sécurité).

**4) Prêt, partez !**  
La FFM vous souhaite bonne chance !

LIGUE  
ADRESSE  
CP + VILLE

Tél. : xx.xx.xx.xx.xx

Fax : xx.xx.xx.xx.xx

e-mail : xxxxxxxxxxxxxxxxx

Site internet : xxxxxxxxxxxxx